

## Compte rendu du CTL du 2 juillet 2015



La déclaration liminaire de la CGT est annexée à ce compte rendu.

Réponses à la déclaration liminaire :

Pour la direction, le contexte général et les décisions nationales ne sont pas de sa responsabilité.

Sur le pacte de responsabilité il existe un volet ce qui concerne la première tranche de l'IR et pour la direction il ne s'agit pas seulement de cadeaux pour les entreprises.

La retenue à la source la décision au plus haut niveau de l'état, sera mise en œuvre par la DGFIP. En 2016 un projet détaillé sera présenté au gouvernement.

La décentralisation et répartitions de compétences, telles que le regroupement de communes qui a un impact sur St Fargeau a été voulue, votée et décidée par les élus .

Les suppressions de trésoreries ont fait l'objet d'une information personnelle et individuelle des agents et des élus. Pour la direction ces fermetures n'entraîneront aucune dégradation des conditions de travail des agents. Elle nous a donné rendez-vous en septembre pour le CTL qui sera consacré à ces restructurations.

Sur les risques psycho sociaux, soi-disant priorité de la direction , une organisation a été mise en place avec des équipes dédiées, les réunions par RAN ont abordé ce sujet. Des cahiers servent à faire remonter les éléments. Les conclusions de ces réunions seront soumises au CHSCT.

Les cas individuels sont traités avec la plus grande attention lors d'audiences particulières.

La direction a rappelé la mise en place une commission conditions de vie au travail. Le problème des accidents de travail (trajets, chutes) est pris en compte par le CHSCT.

Le directeur a réaffirmé que le CHSCT est inter ministériel, une demande actuelle serait que le CHSCT devienne ministériel. La question sera posée au niveau supérieur sur la légitimité des RPS en CTL.

**1 ) Approbation des PV : pour à l'unanimité**

### **2) Orientation de la formation professionnelle et plan d'action 2015**

Nouveauté à partir de 2015 : le tutorat quelque soit le grade de l'agent changeant de filière ou arrivant dans un service dont il ne connaît pas la matière sera obligatoire (jusqu'ici réservé aux A) ...

**La CGT Finances Publiques a souligné que le programme de formations locales présenté ne comportait pas de cession à destination du recouvrement telles que RAR, Rec ou comptabilité.**

La direction a répondu que la question se fera traitée au niveau national mais une formation locale sera mise en place si des besoins locaux sont recensés en fonction du nombre d'agents.

Concernant le PCRCP la direction a rappelé que la formation d'une journée était obligatoire (Noisy le Grand). Tout besoin de formation complémentaire en local sera pris en compte.

### la E-formation

A la demande des services, plusieurs mesures d'amélioration ont été prises : ainsi les agents pourront accéder aux modules sur une période plus longue, 3 mois.

Une formation cadastrale sera mise en place au cours du dernier trimestre.

Les e-formations pourront être faites sur un poste dédié sur les sites suivants : Meaux, Nemours, Lagny, Fontainebleau, Melun, Noisiel, Sénart.

**A la demande de la CGT Finances Publiques la possibilité de suivre une e-formation à plusieurs agents en même temps (mutualisation) a été accordée.**

**Notre section a réaffirmé que la e-formation n'est pas toujours satisfaisante et qu'en aucun cas elle ne saurait se substituer à la formation en présentiel.**

Il est demandé une harmonisation de tous les postes par les OS qui sera faite d'après la direction progressivement avec la mise en place de Windows 7.

Votes : SOLIDAIRES contre, CGT CFDT FO abstention

### **3) Horaires trésoreries**

**Si les collègues sont satisfaits en substance de ces changements, la CGT Finances Publiques réaffirme sa position exprimée au dernier groupe de travail.**

**Ces modifications ne traduisent qu'un manque d'effectifs notoires.**

**La fermeture de Château Landon résulte de l'organisation de l'incurie par l'administration qui a vidé de façon volontaire les effectifs de ce poste.**

**La direction estime que pour la trésorerie de Château Landon tout a été fait (ALD EDR et détachements), ben voyons !**

**Selon une enquête de la CGT Finances Publiques 77 la demande de fermeture du mercredi est forte parmi les agents y compris ceux des grands sites. De plus cela permettrait d'uniformiser les horaires entre les grands et les petites sites.**

**La direction s'y refuse à part mettre ponctuellement un emplâtre sur une jambe de bois. C'est ce qu'elle appelle adapter les situations sur certains postes (fermetures le mercredi) .**

Pour la modification des horaires de la pause méridienne demandée par les agents de Bussy St Georges la direction n'a pas répondu : le sujet sera revu en septembre après l'arrivée des nouveaux agents .

Votes : CFDT pour, FO & SOLIDAIRES abstentions, CGT contre

### **4) Bilan RH**

Pour la direction, la situation des emplois est globalement satisfaisante.

En matière de protection juridique, les mesures existent depuis 2013, **suite à une intervention de la CGT FINANCES PUBLIQUES IDF** : 45 fiches de signalement rédigées, lettre de soutien envoyée à l'agent et lettre de mise en garde à l'utilisateur. Il n'y a pas eu de mise en cause pénale, mais une mise en cause au civil avec accompagnement de l'agent à l'audience.

Sur le TBVS : le travail à distance a permis à des agents de se rapprocher de leur domicile.  
18 accidents de service pour la plupart accidents de trajet (chute et circulation)

Pour la direction, les congés maladie de courte durée sont en augmentation (SIP et SIE).

Cette augmentation est motivée par la suppression de la journée de carence.

**Elle ne veut pas voir la souffrance des collègues dans les services malgré l'insistance de la CGT FINANCES PUBLIQUES 77 (multiples interventions en CTL, CHSCT, cahiers revendicatifs).**

Pour la direction, la baisse des écrêtements proviennent des meilleures conditions de vie au travail les agents donc peuvent prendre leurs congés et donc la baisse des jours mis en CET et l'augmentation du nombre de récupérations horaire.

**La CGT Finances Publiques ne partage pas du tout cette analyse : les agents sont tellement surchargés de travail que le moindre repose est le bienvenu !**

**Pour l'administration il n'y a pas de dégradation des conditions de vie au travail !**

La direction a par ailleurs ajouté que les emplois en direction sont sauvegardés même si des prélèvements d'emplois y sont effectués.

« La direction travaille au bénéfice des agents du réseau (spécialisation de certaines équipes) » .

**La direction impute les congés maladie en majorité au vieillissement des agents et non pas aux difficultés liées au travail.**

**Pour la CGT Finances Publiques, les augmentations des arrêts maladie sont en SIE et SIP à mettre en parallèle avec les fusions et augmentations des charges de travail sans personnel.**

**Cette situation n'est pas anodine.**

**La CGT à une nouvelle fois alerté la direction sur ces véritables dangers.**

S'agissant du travail à distance (question posée par la CGT), il s'agit de situations individuelles.

En matière de télé-travail, la loi Sauvadet va être appliquée à la fonction publique et une expérimentation va être effectuée par 20 à 25 volontaires par exemple les EDR.

## **5)Rénovation des locaux de La Trésorerie de La Ferté Sous Jouarre**

La DDFIP va procéder à la rénovation des locaux (partenariat avec la Mairie).

Le réaménagement se fera en septembre.

La réalisation des travaux est répartie entre la mairie et la DDFIP et devraient débuter 20 juillet.

L'organisation des missions est modifiée par les travaux (fermeture au public à compter du 26 juin).

Les usagers ont été avertis par voie d'affichage et de presse ( journaux et bulletin municipal).

Les élus ont reçu début juin une lettre d'information.

## **6) Mise en oeuvre de l'apprentissage dans la DDFIP77**

**L'apprenti est soumis aux mêmes obligations que les agents de la DGFIP en matière de discrétion professionnelle et de déontologie ! ...**

**La CGT Finances Publiques a attiré l'attention de la direction sur la nécessité de veiller à ce que ce soit réellement un stage et que l'apprenti ne soit pas surexploité. En outre elle a rappelé qu'il s'agit contrat de droit privé et que les litiges seront traités aux prud'hommes. Elle a aussi interrogé la direction sur le rôle et grade du maître de stage.**

Pour la direction : « ce n'est pas la première fois qu'on a du personnel de droit privé et ces personnels ont parfois été intégrés à la fonction publique (informatique et berkani) ». « On ne privatise pas la fonction publique, on ouvre cette formation à 200 apprentis.

**Pour la CGT c'est une dérive de plus comme la saisie des déclarations de revenus effectuée par des élèves de 3ème. Sur ce point pas de réponse par la direction.**

## **7) Plan annuel de prévention**

4 axes prioritaires sur la base des besoins et mesures concrètes demandées par les agents

- risques TMS
- risques agression
- ambiance thermique
- risques explosion

la PAP a été présenté et arrêté au CHSCT du 4 juin.

La direction maintien fermement sa position : les RPS non matériels ne relèvent pas du CTL. Une diffusion de l'information de PAP et RPS sera mise en ligne dans Ulysse cadre à voir pour Ulysse 77 tous agents . Le directeur a par ailleurs acté qu'une mise en ligne pouvait être effectuée à destination de tous les agents après reprise des parties concernant les responsables de service.

### **Questions diverses de la CGT**

#### CDIF de Melun, CDIF de Fontainebleau :

La DGFIP donne le feu vert pour la mise en place des Sites fonciers au 01/09 sur le sud..

Pour le nord, le CDIF de Meaux est maintenu sauf le PELP (locaux professionnels) adossé au SIE.

Pour Melun les agents travaillant pour le compte de Roissy resteront à Melun et seront rattachés à la cellule foncière intégrée au SIP. Pour le PELP de Melun il sera adossé au SIE.

Pour le CDIF de Fontainebleau, les agents vont migrer vers les SIP de Fontainebleau et Montereau. Une préfiguration sera mise en place dès le 1er septembre sur Fontainebleau.

**Sur la perte de compétences liée au départ du cadre A soulignée par la CGT, la direction ne voit pas de problème.**

Cette préfiguration et les autres modifications seront soumises au prochain CTL.

Rapprochement SIE Melun et Nemours , un bilan sera fait en septembre sur les conséquences de la fusion des 2 SIE avec maintien des agents de Nemours sur place au 1er janvier 2016.

Les agents ne changent pas de métier, ni de site.

#### **La CGT a soulevé le manque d'informations claires pour les agents tant sur Nemours que sur Melun**

La direction a répondu que les agents doivent y être associés, la direction ira à Nemours.

« On prend une tâche et on regarde si on peut le faire à distance ». Les chefs de service ont la liste des tâches qui devraient être effectuées à distance : possibilité et acceptabilité.

« On sait traiter des TO et des avisir à distance, fiabiliser les valeurs locatives ».

On verra à la suite du bilan pour la mise en place du calendrier ».

La direction a ensuite voulu souligner que la révision foncière des locaux professionnels a été effectuée de façon remarquable et elle tire un coup de chapeau pour le travail colossal.

Le nombre d'anomalies va générer des contentieux et l'envoi des relances à venir vont être à l'origine de surcroît de travail.

Une expérimentation sur la révision des locaux d'habitation est en cours mais pour la direction il ne s'agit que d'une simulation, un test.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES 77 :

***Lucile PACHOT, Maria MARINHO, Sylvie RISACHER, Karine DADOUCHE, Hervé LE DALLIC***



## CTL DU 2 JUILLET 2015 DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

*La GRECE n'en finit pas de faire la une de l'actualité.*

La CGT exprime sa solidarité avec les travailleurs et citoyens grecs, étranglés par la Banque Centrale Européenne, la Commission Européenne et le Fonds Monétaire International. Appelés à s'exprimer par référendum dimanche et ils se sont déjà exprimés à plusieurs reprises dans la rue contre les politiques d'austérité. Nous apportons tout notre soutien à la population grecque qui résiste. Nous leur apportons notre soutien, car en France, les attaques contre nos acquis sociaux sont incessantes :

*Le pacte de responsabilité*

*la loi Macron, passée en force à coups de 49-3, est un véritable retour en arrière sur la journée de 8 heures, revendication arrachée par les travailleurs après des décennies de luttes et de mobilisations ! La loi Macron s'attaque aussi à la justice prud'homale en remettant en cause la justice paritaire « à la française »*

*la loi santé qui est une énième atteinte aux intérêts des salariés et un recul pour les usagers*

*la réforme territoriale engagée à marche forcée : Métropoles, intercommunalités, fusions des conseils régionaux et des services régionaux de l'Etat, revue des missions de l'Etat, maisons de service au public, mobilité forcée etc.inquiètent et mécontentent légitimement les agents et les usagers.*

*Et dans cette logique de rationalisation des coûts, mise en danger des missions, destruction des réseaux et du maillage de proximité, la démarche stratégique à la DGFIP . Du secteur public local et de proximité, en passant par le calcul d'assiette, le recouvrement, les opérations de contrôle, il s'agit d'une offensive sans précédent .*

*N'oublions pas cette annonce faite en mai dernier au sujet du prélèvement à la source en 2018,*

**Ce projet de prélèvement à la source de l'impôt sur le revenu ne résoudra aucune des difficultés annoncées mais créera des inégalités supplémentaires entre les citoyens devant l'impôt et accélérera la destruction de l'administration fiscale encore garante -mais pour combien de temps- d'une certaine fiscalité juste et démocratique.**

***Nous condamnons cette démarche stratégique, à la revue des missions et exige leur abandon.***

***Nous condamnons les suppressions d'emploi : 33 dans le département pour 2015. qui rendent exsangues les services***

***Nous condamnons les fusions et restructurations des services,***

***Nous condamnons la fermeture des 3 trésoreries de CHATEAU LANDON, LA CHAPELLE LA REINE et ST FARGEAU PONTIERRY envisagées pour 2016, qui ne répondent à aucun besoin réel du point de vue du service public et qui sont porteuses de dégradation des conditions de travail des personnels.***

*Concernant les horaires pour les quels vous nous présentez le bilan pour les trésoreries de proximité, nous tenons à vous rappeler que la fermeture du mercredi toute la journée demeure une demande forte de tous les grands sites du département , fermeture que vous accordez pour 6 trésoreries de proximité.*

*Ce que vous accordez pour 6 trésoreries pourquoi ne pas l'accorder pour les grands sites ?*

*Autre point à l'ordre du jour, le bilan Ressources humaines nous a interpellé même si nous avons déjà*

connaissance d'un certain nombre de constantes.

Ainsi concernant la mobilité interne vous vous satisfaites d'un taux de 63 %, alors que celui-ci devrait dépasser les 90 %.

Concernant la protection juridique des agents pour laquelle vous constatez l'existence de 45 fiches de signalement, ce qui est trop peu au regard de la situation sociale dans notre département et des incidents qui se produisent chaque jour d'ouverture, nous tenons à vous rappeler que la CGT en est à l'origine.

En effet, notre syndicat a, lors d'une audience en Mai 2012 avec le délégué inter régional, fait part de la multiplication des incidents dans les CFP d'Ile-de-France. De cette audience est née la fiche de signalement.

Le tableau de bord de veille sociale ne nous est communiqué que pour la présente séance et nous le déplorons .

Il y est confirmé ce que nous craignons à savoir un la mal être au travail et une souffrance des agents : augmentation des congés maladie (des agents du SIP et du SIE notamment), baisse des jours mis en CET, baisse des écrêtements.

Dans tous les services, les agents croulent sous le fardeau des charges de travail et n'hésitent plus à prendre tous leurs congés, sans en mettre en CET, et parfois épuisés ont recours à l'arrêt maladie.

Parmi les justes brûlants les violences externes sont en augmentation. Nous vous demandons d'y être attentifs et de veiller à ce que toutes les formes de violence soient signalés par les agents, y compris celles d'ordre interne suite à des mauvaises relations entre l'agent et sa hiérarchie.

A ce sujet, nous vous demandons également que cessent également les pressions envers les cadres intermédiaires comme pour les cellules CSP en ce moment, car au bout du compte ce sont toujours les agents qui en pâtissent.

Nous notons également que des accidents de service sont dus au trajet.

Mais, nous ignorons si ces accidents se sont produits pendant une mission ou sur le trajet domicile-travail.

Par contre, nous tenons à vous faire remarquer que ce bilan n'aborde pas du tout la souffrance des agents à l'accueil, que ce soit pendant les différentes campagnes des SIP (campagne IR., sortie des rôles, campagne TH) comme durant le reste de l'année.

A MELUN comme à MEAUX chaque année les agents de l'équipe d'accueil veulent la quitter, même si des mesures ont été prises, cette mission d'accueil demeure pénible et douloureuse, et une fermeture au public le mercredi serait la bienvenue.

L'apprentissage à la DGFIP appelle à des questions de principe que nous aborderons lors de la discussion.

Mais l'actualité en SEINE ET MARNE c'est aussi la vague de chaleur qui nous envahit tous.

Nous osons espérer que vous prendrez les mesures nécessaires en concordance avec le code du Travail :

il prévoit que « l'employeur prend les mesures nécessaires pour assurer la sécurité et protéger la santé des travailleurs par... la mise en place d'une organisation et de moyens adaptés. » - articles L4121-1 du code du travail.

Notamment en matière de :

- ventilation et aération des locaux de façon à maintenir un état de pureté de l'atmosphère et d'éviter les élévations exagérées de température, les odeurs désagréables et les condensations (article R4222-1 à R4222-3 du code du travail),
- mise à disposition d'eau fraîche potable et notamment de bouteilles d'eau gratuites et même des boissons non alcoolisées fraîches (articles R2225-2 à R2225-4 du code du travail).

A ces deux mesures obligatoires nous vous demandons d'y ajouter le décalage ponctuel des horaires (arriver et repartir plus tôt), la limitation des cadences de travail avec des plages de repos plus fréquentes dans des pièces rafraîchies sur tous les sites du département etc.

Les élus CGT FINANCES PUBLIQUES 77 :

**Lucile PACHOT, Maria MARINHO, Sylvie RISACHER, Karine DADOUCHE, Hervé LE DALLIC**